



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire Historique, Ou Histoire Abrégée Des  
Hommes Qui Se Sont Fait Un Nom Par Le Génie, Les  
Talens, Les Vertus, Les Erreurs**

Depuis Le Commencement Du Monde Jusqu'à Nos Jours

[F - H]

**Feller, François-Xavier de**

**Liège, 1797**

GIA

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60915](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60915)

neveu du précédent, lui succéda l'an 1584, dans le siège de Vaison. il eut les vertus de son oncle. Comme lui, il fut envoyé à Jacques VI, en qualité de nonce. Il ne négligea rien pour rétablir la Religion Catholique dans sa patrie; & ne pouvant réussir, il revint dans son évêché. On lui donna le gouvernement du Comtat-Venaissin, après la mort de l'évêque de Carpentras. Il mourut le 13 décembre 1629. L'aïeule maternelle de ce prélat étoit sœur de Jacques IV, roi d'Ecosses. Il est auteur d'un livre solidement écrit, mais peu connu aujourd'hui, intitulé : *Examen de la Foi Calviniste.*

GHEERAERDS, (Marc) peintre & graveur Flamand du seizième siècle, s'établit à Bruges, & excella dans les paysages. Vers 1566 il se retira en Angleterre, où il mourut. On a de lui : I. *Un Plan de la Ville de Bruges*, qu'il dessina & grava dans la dernière perfection. II. *Les Fables véridiques, ou la vérité enseignée par des animaux*, Bruges, 1567, in-4°, en flamand. Ce sont les Fables d'Esoppe, ornées d'estampes estimées des connoisseurs; elles ont été copiées par Venceslas Hollar. III. *L'Art de l'Enluminure*, Amsterdam, 1705, in-12.

GHEIN, (Jacques) graveur Hollandois. Son burin est extrêmement net & pur, mais un peu sec. On a de lui le *Maniement des Armes*, 1607, in-fol.

GHENART, (Antoine) né à Vité, dans la principauté de Liege, vers l'an 1522, fut chanoine de l'Eglise de Liege, vice-doyen, inquisiteur de la foi & professeur en théologie.

Il assista au concile de Trentes avec Guillaume de Poiniers, prévôt de la même Eglise, & mourut le 1 mars 1595, fort regretté, sur-tout des pauvres dont il avoit été le pere. Ghénart a eu la plus grande part à l'édition du *Maître des Sentences*, faite à Louvain, 1546, in-4°. On a encore de lui : *Manipulus curatorum a Guidone de Monte Rocherii; adjunctus est ritus celebrandi SS. Missæ officium juxta morem Diœcesis Leodiensis. Item, Hildeberti, Cenomanensis Episcopi, poema de officio missæ*; Anvers, 1570, in-12.

GHILINI, (Jerôme) né à Monza, dans le Milanais, en 1589, se maria fort jeune, & partagea son tems entre les soins de sa maison & la littérature. Devenu veuf, il recut l'ordre de prêtrise & le bonnet de docteur en droit canon. Il mourut à Alexandrie de la Paille, vers l'an 1670, membre de l'académie des *Incogniti* de Venise, & protonotaire apostolique. On lui doit plusieurs ouvrages en vers & en prose. Les plus connus des savans, sont : I. *Annali di Alessandria*, Milan, 1666, in-fol. II. *Theatro di Uomini letterati*, en 2 vol. in-4°, Venise, 1647 : livre curieux, mais qui manque d'exactitude.

GHILINI, (Camille) voyez FREGOSE (Baptiste).

GIACOMELLI, (Michel-Ange) secrétaire des brefs aux princes sous le pape Clément XIII, chanoine du Vatican, & archevêque *in partibus* de Chalcédoine, naquit en 1695, & mourut en 1774 d'un débordement de bile. Il fut d'abord

Bibliothécaire du cardinal Fabroni, & ensuite du cardinal Colligola. Il avoit tout ce qu'il falloit pour ces places : une vaste littérature & la connoissance des langues. Divers écrits en faveur du Saint-Siège lui méritèrent les bienfaits des pontifes Romains. Il perdit cependant sous Clément XIV la place de secrétaire des brefs, peut-être parce qu'il avoit montré des sentimens trop favorables à une société menacée d'une ruine prochaine. Il s'étoit acquitté de cet emploi à la grande satisfaction des amateurs d'une belle & pure latinité ; son style étoit plein de dignité & d'onction. On a de lui divers ouvrages : les principaux sont : I. Une traduction latine du *Traité de Benoît XIV, sur les Fêtes de J. C. & de la Vierge, & sur le Sacrifice de la Messe*, Padoue, 1745. II. Une *Version en italien du livre de S. Jean-Chrysostome sur le Sacerdoce*. III. *Prométhée aux liens*, tragédie d'Eschyle, & l'*Electre* de Sophocle, traduites du grec, Rome, 1754. IV. Les *Amours de Chérée & Callirhoé*, traduits du grec, Rome, 1755 & 1756. V. Une *Edition du Commentaire de Philon, évêque de Carpathi sur le Cantique des Cantiques*. VI. Une excellente *Version italienne de la Bible*, imprimée après sa mort. VII. Une Traduction des *Institutiones Ecclesiasticæ* de Benoît XIV, &c. Ce prélat étoit un homme très-laborieux. Il avoit de la philosophie dans l'esprit & dans le caractère ; & quoique naturellement vif & sensible à l'honneur, il soutenoit les disgrâces avec fermeté : ses manières étoient

honnêtes, & il étoit également propre à vivre avec les grands & avec les gens-de-lettres.

GIANNONE, (Pierre) né dans le royaume de Naples, vers 1680, s'est rendu pendant quelque tems fameux par une *Histoire de Naples*, où il avoit rassemblé tous les genres de sarcasmes contre les prêtres, les religieux, les ministres de la Religion en général, & surtout contre le siège de Rome ; c'est une compilation faite sans d'autre choix que celui de l'ignorance ou de la mauvaise foi, de tout ce qui peut rendre odieux l'Eglise Catholique & ses pasteurs. Chassé de sa patrie, il chercha un asyle dans les états du roi de Sardaigne. C'étoit le sage Charles Emmanuel III, qui, instruit des qualités de l'auteur & de l'ouvrage, envoya Giannone dans une maison où il mourut en 1748. Cette satyre grossière, sous le nom d'*Histoire*, est divisée en 40 livres, & imprimée à Naples, en 4 vol. in-4° ; 1723. Le mépris où elle est tombée, l'a rendue assez rare. La traduction françoise qu'en fit un certain Desmoneaux, attaché à M. le duc d'Orléans, fils du régent (La Haye, 1742, 4 vol. in-4°), est mal écrite. On a extrait de ce corps d'histoire, tout ce qui regarde la partie ecclésiastique : c'est un in-12, imprimé en Hollande, sous ce titre : *Anecdotes ecclésiastiques*, &c. Excellent régal pour des sectaires ennemis de l'Eglise Catholique & de l'autorité pontificale. On a donné, depuis la mort de l'auteur, un volume d'*Œuvres posthumes*, 1760, in-4°, qui contient sa profession

de foi, qui eût été bien nécessaire de son vivant. Joseph San-Félice, Jésuite, a solidement réfuté les erreurs & mensonges de Giannone dans ses *Reflessioni morali e theologiche*, Rome (sous le nom de Cologne) 1728, 2 vol. in-4°.

GIATTINI, (Jean-Baptiste) Jésuite de Palerme en Sicile, mort à Rome en 1672, à 72 ans, a fait un grand nombre de *Discours* & de *Tragédies* à l'usage des colleges; mais son principal ouvrage est la *Traduction* latine de l'*Histoire du Concile de Trente* de Pallavicin, Anvers, 1670, 3 vol. in-4°.

GIBERT, (Jean-Pierre) naquit à Aix en 1660, & prit le bonnet de docteur en droit & en théologie dans l'université de cette ville. Après avoir professé pendant quelque tems la théologie aux séminaires de Toulon & d'Aix, il quitta la province pour se fixer dans la capitale. Ami de la retraite & de l'étude, il vécut à Paris en véritable anachorete. Sa nourriture étoit simple & frugale; toutes ses actions respiroient la candeur & la simplicité évangélique. Il refusa constamment tous les bénéfices qu'on lui offrit. Quoiqu'il fût le canoniste du royaume le plus consulté & le plus laborieux, il vécut & mourut pauvre en 1736, à 76 ans. Les principaux fruits de sa savante plume, sont : I. *Mémoires concernant l'écriture-Sainte, la Théologie scholastique & l'Histoire de l'Eglise*, un vol. in-12, qui n'eut point de suite. II. *Institutions ecclésiastiques & bénéficiables, suivant les principes du droit commun & les usages de France*. La 2e. édi-

tion, augmentée d'observations importantes, puisées dans les *Mémoires du Clergé*, est de 1736, 2 vol. in-4°. III. *Consultations canoniques sur les Sacremens en général & en particulier*, 1725, 12 vol. in-12. IV. *Tradition ou Histoire de l'Eglise sur le Sacrement de Mariage*, 1725, 3 vol. in-4°. Il démontre par une suite non interrompue de monumens les plus authentiques, tant de l'orient que de l'occident, que cette matiere a toujours été soumise à la juridiction de l'Eglise. Ces argumens tirés de l'autorité, sont d'ailleurs exactement conformes aux lumieres d'une saine raison, à toutes les notions du Christianisme & aux intérêts de la société civile. « J'ai frémi, dit un sage » & savant protestant (M. de » Luc), j'ai frémi toutes les » fois que j'ai entendu discuter » philosophiquement l'article » du mariage. Que de manieres de voir, que de systèmes, que de passions en jeu ! On nous dit que c'est » à la législation civile d'y » pourvoir; mais cette législation n'est-elle donc pas entre les mains des hommes, dont les idées, les principes changent ou se croisent ? Voyez les accessoirs du mariage qui sont laissés à la législation civile; étudiez, chez les différentes nations & dans les différens siècles, les variations, les bizarreries, les abus qui s'y sont introduits; vous sentirez à quoi tiendrait le repos des familles & celui de la société, si les législateurs humains en étoient les maîtres absolus.